

M. Thompson: Monsieur l'Orateur, puis-je dans ce cas demander au premier ministre s'il y a eu des rapports nouveaux avec les Nations Unies ou la Commission internationale de contrôle relativement aux efforts déployés par le Canada pour aboutir à une solution?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Ma déclaration, samedi soir, à ce sujet n'était en aucun sens une proposition canadienne ou américaine; elle découlait des initiatives entreprises actuellement pour confier à la Commission internationale de contrôle un rôle actif dans la négociation d'une entente; elle a été formulée aussi à la suite d'entretiens avec le secrétaire général des Nations Unies et d'autres.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire. Puis-je la poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Comme vraisemblablement l'escalade militaire des deux parties au Vietnam pourra sérieusement mettre en péril les efforts dont a parlé il y a un moment le très honorable représentant au sujet de la Commission internationale de contrôle, le ministre envisagerait-il de présenter des instances au gouvernement américain le priant de reconsidérer la décision, annoncée dans le journal d'aujourd'hui, d'intensifier sa participation militaire au Vietnam?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, dans une affaire de ce genre il est dangereux de faire confiance aux nouvelles parues dans la presse avant d'avoir eu l'occasion d'examiner à fond leur signification. Dans une affaire de ce genre, je ne pense pas qu'il faille tirer de conclusions d'articles ainsi publiés avant d'avoir eu l'occasion d'examiner à fond toutes les circonstances.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire? A vrai dire, j'en ai prévenu le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais elle découle des questions posées au premier ministre. Comme l'a signalé le représentant de Red-Deer, le secrétaire général des Nations Unies aurait dit, après s'être entretenu au sujet du Vietnam avec le général de Gaulle, que pour le moment il n'entrevoit aucune possibilité d'une initiative nouvelle de la part de qui que ce soit. A la lumière de cette communication, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il d'avis que les propositions du gouvernement canadien visant à utiliser la Commission internationale de contrôle pour faire aboutir des négociations visant à mettre fin au conflit vietnamien peuvent avoir une utilité quelconque?

[M. l'Orateur.]

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, le premier ministre a répondu à une partie de cette question. Le député se souviendra que, jeudi dernier, j'ai informé le comité des affaires extérieures qu'à notre avis il n'était pas opportun en ce moment de convoquer une conférence à Genève. Je crois que c'est ce que le Secrétaire général avait surtout à l'esprit, mais la difficulté d'organiser une telle conférence n'empêche aucunement le Canada de penser que la commission a un rôle à jouer, lequel consiste à enquêter sur les différends entre les deux parties et à chercher à rétrécir l'écart qui les sépare. A vrai dire, comme le premier ministre l'a signalé, le Secrétaire général approuve sans réserve notre opinion sur le rôle de cette commission dans la conjoncture avant que soit convoquée une conférence générale.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me demande pour quelle raison des questions s'appuyant sur le discours prononcé par le premier ministre aux fédérations mondiales des anciens combattants ont été déclarées irrecevables hier, mais sont conformes au Règlement aujourd'hui.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'ARBITRAGE DANS LE DIFFÉREND FERROVIAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Travail. Elle découle d'une rumeur selon laquelle la Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et autres ouvriers aurait refusé d'approuver la nomination, par le ministre du Travail, du juge Craig Munroe à la présidence de la commission d'arbitrage. Quelle est la position actuelle du gouvernement? Le ministre insistera-t-il pour que le juge Munroe devienne président de la commission ou proposera-t-il le nom d'une autre personne?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Je suis très heureux, monsieur l'Orateur, qu'on m'ait posé cette question. Il existe actuellement trois commissions d'arbitrage. Dans le cas des deux premières, les chemins de fer et les syndicats en cause ont demandé que M. le juge Munroe en soit le président. C'est à la suite de ces demandes que l'annonce a été faite.

Quant au troisième différend pour lequel on a demandé l'arbitrage, aucune proposition n'a été faite au juge Munroe. Il faudra tenir compte du fait que les parties en cause n'ont